Rassekaninchen Schweiz

Lapins de race Suisse Conigli di razza Svizzera Cunigls da razza Svizra



Procès-verbal de la 83e assemblée des délégués de Lapins de race Suisse, samedi, 10.06.2017, 14 heures à la salle DIXI, avenue du Technicum 3, 2400 Le Locle

Il est essentiel de conserver l'acquis pour notre hobby. Les changements peuvent être source d'insécurité. Certaines activités se pérennisent et sont acceptées de tous. Oui, le nouveau standard est un plus ainsi que l'adaptation des cages d'expositions, en lien avec l'évolution de la société. Il y a eu également des modifications de structures dans de nombreuses organisations qui ont été mises en application. L'amélioration exige d'être positif et convaincu pour le bien de l'élevage de lapins de race. Tout ce qu'exige la protection des animaux ne doit pas nécessairement concorder avec nos buts. Il faut simplifier les tâches administratives en recourant aux nouvelles technologies. Néanmoins, il faut être conscient que notre hobby touche plusieurs générations. Nous devons aspirer à élever ou garder des lapins en bonne santé. Celui qui élève plusieurs races a vite constaté que la génétique joue un rôle primordial pour un élevage sain. La tenue du registre de l'élevage contribue à garder les meilleurs sujets. En commun, nous trouverons toujours des solutions et la collaboration entre sociétés, clubs et fédérations est essentielle.

- 1. Salutations et contrôle des présences : P. Iseli adresse les cordiales salutations aux délégués de l'AD 2017. Il salue les membres d'honneur et les invités : Gion Gross, président d'honneur de Petits animaux Suisse et président de l'EE; Regula Wermuth, vice-présidente de Petits animaux Suisse ; Esther Huwyler, secrétaire générale de l'EE ; Ursula Glauser, Emil Stöckli et Michel Gruaz, rédacteurs à la Tierwelt. Se sont excusés : Jean-Louis Borter, rédacteur à la Tierwelt ; les membres d'honneur, Verena Burth, Irma et Gottfried Zaugg, Eveline Bucheli, Frédéric Mathez, Hans Ammann, Heinz Graber, Paul Dober, Hans Meister, Hanspeter Hohl, Godi Käppeli, Bruno Stempel. Ses ont aussi excusés: Josef Gschwend, Hansruedi Röthlisberger, Joseph Bucheli, Lukas Jeker, Patrick Carlin, Andrea Graber, Walter Strebel, Hans Kocher, Markus et Gertrud Friedli, Anette Rykart, Lotti Gnägi, Erika Huber, Nelly Begert, Therese Blaser et Esther Zwahlen. P. Islei remerice le comité d'organisation du Locle sous la conduite de Jean-Maurice Tièche. Honneurs aux défunts avec une citation de Frédéric le Grand. Selon les statuts, l'ordre du jour a été publié dans la Tierwelt, sur le site internet et envoyé à tous les présidents des sections, des fédérations et des clubs. L'ordre du jour est accepté tel que présenté.
- 2. Election des scrutateurs: Le bureau est composé d'E. Buser et d'A. Spriri, membres du comité. La parole n'est demandée. Les deux personnes proposées sont élues. Les scrutateurs proposés, Bruno Schwab, Heidi Kottmann, Jules Schweizer et Werner Sprenger sont élus à l'unanimité. Sont présents: 121 délégués avec 337 cartes de vote et 6 invités, donc 127 personnes. La majorité absolue s'élève à 169 et la majorité aux 2/3 à 225 cartes de vote. Un délégué ne peut réunir que 8 cartes de vote au maximum.

3. PV de l'AD du 11.06.2016 à Weinfelden: Il a été publié dans le « Kleintierzüchter » N° 25 du 23 juin 2016. Le comité a approuvé le PV lors de sa séance du comité du 23.07.2016. Il n'y a pas eu de remarques. Selon l'article 4.1.5 alinéa b des statuts de notre fédération, le PV est accepté s'il n'y a pas de remarques écrites auprès du président dans les 30 jours après publication. Des remerciements sont adressés à la rédactrice, M. Wenger, et au traducteur, J. Rey-Bellet. Le PV est accepté à l'unanimité.

4. Affaires annuelles

- a) Approbation du rapport annuel du président : Le rapport annuel a été publié dans l'Eleveur de petits animaux et est consultable sur le site internet. Le vice-président, J. Rey-Bellet, propose d'approuver le rapport annuel et remercie P. Iseli pour la rédaction du rapport annuel et son travail infatigable l'année durant. Le rapport annuel du président est approuvé à l'unanimité.
- **b)** Rapport des vérificateurs des comptes : Les comptes ont été révisés par « Fecker Treuhand et Revision Gmbh » le 17.03.2017. Les délégués en prennent connaissance.
- c) Approbation des comptes annuels 2016: Le caissier, M. Durrer, explique les comptes que tous les délégués ont reçus. Les comptes bouclent avec un bénéfice de Fr. 24'102.10. Il y avait un déficit de Fr. 41'000.00 au budget. Les comptes sont acceptés à l'unanimité par les délégués.
- d) Fixation de la cotisation annuelle 2018 : Le comité propose le maintien de la cotisation annuelle à 40 centimes. La proposition est acceptée.
- e) Crédit supplémentaire au budget 2017: Le crédit supplémentaire se justifie par la diminution de la contribution de la Tierwelt de Fr. 65'000.00. et une augmentation de Fr. 20'000.00 aux clubs de race. Le crédit supplémentaire est également approuvé à l'unanimité.
- f) Approbation du budget 2018 : Le comité estime le budget 2018 avec un déficit de Fr. 58'000.00. Le budget 2018 est aussi accepté à l'unanimité.
- g) Election de l'organe de révision : Le comité propose de réélire « Fecker Treuhand et Revision Gmbh » pour une nouvelle année. La parole n'est pas demandée et la proposition du comité est acceptée à l'unanimité.

5. Propositions:

- a) Règlement de l'exposition suisse de lapins mâles Fribourg : La CPP 2017 a déjà approuvé à l'unanimité le règlement, qui est aussi accepté par les délégués.
- b) Proposition de Lapin Barbu Suisse: Le 08.08.2016 par écrit, Lapin Barbu Suisse a demandé l'admission du club à Lapins de race Suisse. La CPP a accepté la proposition. La parole n'est pas demandée et la proposition est acceptée à l'unanimité. Lapins de race Suisse souhaite la cordiale bienvenue au nouveau club « Lapin Barbu Suisse ».
- c) Proposition révision des statuts: Le comité propose la révision des statuts. Les statuts avec modifications ont été discutés à la CPP. Les modifications ont été intégrées dans les statuts présentés aujourd'hui. Il faut préalablement voter l'entrée en matière. Andreas Hochuli propose de repousser la révision des statuts avec les arguments suivants: L'indemnisation du comité restreint n'est pas réglée; il y a des membres du comité de Lapins de race Suisse qui n'élèvent ni exposent des

lapins alors que dans la nouvelle mouture il est stipulé que les membres du comité doivent élever et exposer des lapins. P. Iseli lui rétorque que le règlement des indemnités sera adapté une fois celui-ci accepté. Il est prévu de faire des économies. Concernant les deux membres qui n'élèvent pas ni exposent des lapins de race, c'est l'assemblée des délégués qui décide. La majorité des délégués accepte l'entrée en matière. Ensemble les articles concernés par la révision ave les modifications sont examinés. A. Hochuli propose de maintenir à 8 cartes de vote par délégué. La proposition d'A. Hochuli est refusée par 116 Cartes de vote sur 194. C'est donc la proposition du comité ; à savoir 3 cartes de vote au maximum par délégué, qui est maintenue. Au vote final de la révision des statuts, où la majorité des 2/3 est nécessaire, les nouveaux statuts sont approuvés par 274 cartes de vote pour et 40 cartes de vote contre.

d) Proposition du club suisse du Hollandais: La proposition a été adressée dans les délais, à savoir le 16.11.2016. La CPP a refusé la proposition avec le résultat de 71 votes contre et 11 votes pour. La parole est donnée à Gion Gross, président de l'EE, et Urban Hamann, membre du comité de la division lapins et de la commission du standard de l'EE, dans le but d'expliquer les raisons de la recommandation de refuser la proposition. Les deux personnes insistent sur l'importance de faire partir de l'EE et recommandent le refus. P. Iseli les remercie et c'est au tour de Martin Hollenstein de présenter la proposition. P. Iseli lui adresse également les remerciements. Werner Sprenger demande la parole et estime qu'il s'agit du bien-être des animaux en priorité. Il fait part que les clubs suisses du Feu, du Hollandais ainsi que Petits animaux Weinfelden ont accepté la proposition. Il demande aux délégués d'accepter la proposition. Finalement la proposition du club suisse du Hollandais est repoussée.

Salutations des invités: Le président de Petits animaux Suisse, Markus Vogel, remercie les délégués pour peur engagement en faveur de l'élevage de lapins de race. Grâce à l'obligation de vacciner, presque toutes expositions ont pu être organisées. Il remercie le comité ainsi que P. Iseli avec qui il travaille avec plaisir. Le travail au sein du comité de Petits animaux Suisse est accompli avec des discussions respectueuses les uns envers les autres. Il invite tous à l'assemblée des délégués de Petits animaux Suisse qui aura lieu demain. Il souhaite santé et remercie de l'attention. Gilles Python rappelle que dans un peu plus de 6 mois sera organisée l'exposition globale à Fribourg. Elle nécessitera au moins 2558 aides à 4 heures, c'est-à-dire plus de 10'000 heures de travail. 62 boilles à lait sont annoncées à ce jour. Il y aura 1200 places pour la soirée des éleveurs. Huit clubs ont déjà inscrit leur stand.

6. Elections: E. Buser a annoncé son retrait du comité, par écrit le 06.12.2016. pour l'AD du jour. Il avait été élu au comité en 2009 à Thoune. Nous le remercions pour son engagement en faveur de l'élevage de lapins de race. Etant donné l'acceptation des statuts aujourd'hui, il n'est pas nécessaire de procéder à une élection de remplacement. Le comité veut se restreindre pour faire des économies. Il y aura des élections statutaires l'an prochain et J. Rey-Bellet ne sera pas rééligible, selon les statuts. Si le bilinguisme veut être maintenu au sein du comité de Lapins de race Suisse, il faudra une candidature de la Suisse romande. P. Iseli ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée. C'est à l'unanimité que les délégués sont d'accord avec la manière de procéder. Le président demande si quelqu'un souhaite s'exprimer au sujet des deux personnes du comité qui n'élèvent pas de lapins de race. Tout le monde est d'avis d'attendre les élections statutaires en 2018. Les délégués sont également d'accord de décider des exceptions à l'AD.

- 7. Honorariat: Le président fait part que c'est toujours réjouissant de passer au point de l'ordre du jour qui consiste à nommer des personnes qui se sont engagées tout particulièrement en faveur de l'élevage de lapins de race. E. Buser et E. Stöckli, présentés par P. Iseli, et F. Käser, présenté par S. Röthlisberger, sont nommés membres d'honneur par acclamation.
- 8. Exposition suisse de lapins mâles à Fribourg: P. Iseli informe sur les inscriptions. Chaque formulaire d'inscription doit être muni du numéro de membre. Les exposants, membres de plusieurs club ou section, ne doivent s'inscrire que par l'intermédiaire d'un club ou d'une société. Les jeunes éleveurs bénéficieront d'un rabais de Fr. 10.00 pour le premier lapin mâle exposé. Chaque éleveur pourra exposer au maximum 3 lapins mâles. Il faut inscrire par club ou section. Les inscriptions doivent être reportées sur la page regroupant toutes les inscriptions, et avec le récépissé de la poste ou une copie du versement bancaire, et être adressées à M. Wenger. Les formulaires d'inscription supplémentaires peuvent être photocopiés ou être imprimés sur internet. La liste des membres de la statistique de Petits animaux Suisse sera adjointe aux documents d'inscription. L'envoi des documents d'inscription est fixé fin août et le délai d'inscription au 30.10.2017. Les numéros de cages seront envoyés à la mi-décembre. Y. Zurkinden informe de manière détaillée sur l'exposition globale de Fribourg. Il remercie toutes les personnes prêtes à donner un coup de main. P. Iseli remercie Y. Zukinden et réitère l'appel aux personnes volontaires.

9. Communications:

a) Astrid Spiri : A l'aide de tableaux, elle informe, en se référant à la statistique de Petits animaux Suisse, sur le nombre de membres de Lapins de race Suisse. Il y avait fin 2016 10'412 membres dont 6'895 étaient âgés de plus de 50 ans. Nous avons perdu 491 membres en 2016 et gagné 291 nouveaux membres. Ce gain de nouveaux membres est le fruit de notre promotion pour gagner de nouveaux membres. Il y a eu 62 nouveaux membres âgés de 8-15 ans, 19 de 16-20 ans et 17 de 21-25 ans. Dans les autres tranches d'âge il y a eu 5-10 nouveaux membres. Il y a une légère augmentation à l'âge de la retraite à 65 ans mais dès 75 ans plus de nouveaux membres enregistrés. La statistique démontre clairement que notre hobby touche les personnes de tous âges. Nos jeunes se rendent cette année au camp d'été à Schwende près d'Appenzell. Ils séjourneront à la colonie de vacances Wädenswil du 15 au 22.07.2017. Le thème du camp n'a pas été dévoilé par l'équipe des responsables. Il est possible de suivre le déroulement du camp en consultant le site internet. La journée suisse des responsables cantonaux de la relève, sous la conduite de R. Wermuth, sera aussi accessible à toutes les personnes intéressées et membres de Petits animaux Suisse. Cette journée peut être considérée comme source de moult informations. Elle aura lieu cette année le 26.08. à l'installation pour petits animaux de Ruswil. Le thème du jour sera « Nous devons réfléchir aujourd'hui à ce que devra fonctionner demain ». Le programme du jour sera adressé directement aux responsables cantonaux inscrits. Il sera également publié dans la Tierwelt et consultable sur le site internet. R. Wermuth et G. Python ont établi un programme spécialement varié pour les jeunes à Fribourg lors de l'exposition globale. Il y aura aussi une nuitée du 06.01. au 07.01.2018 en commun et une critique des bêtes entre autres. Le prochain championnat suisse des jeunes éleveurs se déroulera du 19 au 20.01.2019 à Lenzburg avec la devise : plaisir animalier dans le pays de la carotte. Préalablement il y aura un concours. Les jeunes pourront créer la première page du catalogue. Le championnat sera publié mi-juillet sur le site de Petits animaux Suisse et dans l'Eleveur de petits animaux. Le délai d'inscription a été fixé à la fin de l'année. Les participants à la VOK 2018 fonctionneront comme jury et désigneront la plus belle page

- qui sera la page de couverture du catalogue. Il est primordial de motiver nos jeunes à participer à l'exposition. Sous la conduite du président cantonal d'Argovie, Ruedi Hoffmann, le comité d'organisation a déjà entamé les préparatifs et se réjouit d'accueillir un maximum de jeunes à Lenzburg. Si on veut qu'un maximum de nos membres reçoivent le newsletter, il est indispensable que les adresses e-mail de tous nos membres soient continuellement mises à jour. Près de 400 adresses ont été déclarées fausses lors du dernier envoi! La statistique des membres incombe aux comités des clubs, des sections et des fédérations. A. Spiri prie les personnes concernées de faire le nécessaire et les remercie de leur soutien.
- b) S. Röthlisberger: Les nouveaux experts s'appellent Jeanine Farquet Huber, Armin Ackermann, Roland Lüthi et Marc Eggen. G. Gafner a demandé d'être transféré sur la liste des experts qui ne sont plus en fonction. Et K. Heid s'est retiré de l'association suisse des experts cunicoles. Actuellement nous comptons 49 experts actifs et 29 plus en fonction. La moyenne d'âge des experts en fonction s'élève à 57.3 ans. L'annonce d'une nouvelle formation d'experts 2018 - 2021 sera faite en été ou en automne. L'examen d'admission aura lieu le 20.01.2018. Le début du cours de formation est fixé au mois de mars 2018 et l'examen final planifié en février 2021. Les tâches essentielles de la commission techniques étaient la formation des experts, les cours de répétition, les directives pour les jugements, l'adaptation du standard 2015 concernant le Bélier, surtout en français, les questions des éleveurs, les cours de formations pour préposés et les futurs experts. Selon S. Röthlisberger, les jugements ne devraient pas débuter avant 8 heures 30 en raison des conditions de luminosité. Le nombre idéal de lapins à juger par expert se situe entre 60 et 75. Il faudrait éviter d'attribuer plus 80 bêtes à un expert. Il faudrait décommander un expert que lorsqu'il n'aurait pas 60 sujets à juger. Dans ce cas, l'expert doit être informé au plus tard 14 jours avant le jour du jugement. 14 préjugements et 12 jugements selon le standard européen ont été autorisés la dernière saison d'expositions. Les demandes de jugement selon standard européen doivent parvenir au président de Lapins de race Suisse au plus tard le 30.09.2017. En cas d'autorisation des jugements, les cartes de jugement peuvent être retirées au Tierwelt-shop. Seules les races et variétés de couleurs non reconnues en Suisse peuvent être jugées selon le standard européen aux préjugements. Pour les préjugements, les experts prennent les cartes eux-mêmes s'ils sont avertis 10 jours à l'avance. Le président de la CT informe sur les races ou variétés de couleurs en procédure d'admission. Il fait part aussi de l'évolution du nombre de lapins jugés aux préjugements et aux expositions de 2013 à 2016.
- c) Le président : Il remercie les éleveurs qui ont mis à disposition les lapins pour les clapiers des écoles. Ces clapiers ont beaucoup servi ces deux dernières années. La demande pour l'an prochain est importante. L'information et la formation continue contribuent à gagner de nouveaux membres. Le cours de détention est destiné pour les débutants, le nouveau cours d'élevage sera un cours d'un jour et servira de cours de base pour le cours pour préposés. Il pourra être donné dès automne 2017. Le flyer pour la journée d'automne du 09.09.2017 est à votre disposition et consultable sur le site internet. Le programme est intéressant et P. Iseli se réjouit d'une participation nombreuse. Concernant l'avenir des expositions, une documentation avec une liste des prérogatives a été mise sur le web. Il faut rendre les expositions plus attractives. Le comité a décidé de maintenir l'obligation de vacciner pour la prochaine séance d'expositions. Une page informative pour l'envoi des lapins péris à l'université vétérinaire de Zurich est également consultable sur le web sous Lapins de race Suisse et rubrique maladie hémorragique virale du lapin VHD et VHD2. Sur le site de l'OSAV, chaque éleveur peut se renseigner sur les cas VHD et VHD2 enregistrés en Suisse.

10.Divers: P. Iseli donne la parole qui n'est demandée. Il remercie les délégués pour avoir traité les affaires de manière ciblée et orientée vers l'avenir. Il demande à l'AD s'il y a des remarques ou objections concernant la conduite de l'AD. La parole n'est pas demandée. A 16 heures 15, il clôt la 83^e AD avec remerciements à tous les participants et souhaite santé et bonheur au clapier comme à la maison.

Lapins de race Suisse Peter Iseli, président Monika Wenger, rédactrice du PV